

Les écrits professionnels à destination
des personnels de l'éducation nationale

CORRESPONDANCE RH « LES ÉCRITS EN DIRECTION DES AGENTS »



PROBLÉMATIQUE

Comment concilier le strict respect de la réglementation, du droit de l'agent et des devoirs de tous, tout en colorant nos écrits de bientraitance, de personnalisation de l'aide et d'individualisation de la prise en charge de la situation humaine qui nous est livrée ?



PROPOSITIONS DE MESURES CONCRÈTES À METTRE EN ŒUVRE RAPIDEMENT

/ À réception d'une lettre, si la situation s'y prête, penser à passer **un appel téléphonique pour un contact humain** avant d'écrire en retour : associer l'oral à l'écrit, l'un (qui humanise et personnalise) devenant la trace mémorielle de l'autre (qui rassure).

/ Constaté sur quels volets les plus récurrents portent les écrits RH que votre structure produit (exemple : **tous les écrits portant sur des changements dans la vie de l'agent**, ces changements constituant des Objets de la Vie Quotidienne - OVQ : mariage, divorce, naissance d'un enfant, déménagement, changement de résidence, fiche de paie, congé de maladie ordinaire, etc.).

/ **Relire les projets de service**, de structure, d'académie et effectuer un focus sur un axe particulier celui qui traite de l'accompagnement personnalisé des personnels.

/ Quelle mesure simple je peux mettre en place pour simplifier une procédure à destination de l'usager (sur le principe des **OVQ**) : un accusé de réception automatique quand un agent fait une demande pour l'assurer que sa demande a bien été enregistrée ? Un courriel d'attente même si je n'ai pas la réponse de suite ?

/ Réactiver la lisibilité de la **RH de Proximité** dans nos structures : les affiches sont-elles toujours visibles ? Quand en ai-je parlé pour la dernière fois ?



RESSOURCES

- Espace M@gistère : [de la gestion du personnel au développement du capital humain](#)
- [La RH de proximité](#)
- [Loi de transformation de la fonction publique, axe 3 « simplifier et garantir la transparence et l'équité du cadre de gestion des agents publics »](#)
- [Programme interministériel Action publique 2022 : transformation de l'action publique](#)